RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

ARRÊTÉ du 02 février 2026

portant nomination à la commission de classification
des œuvres cinématographiques

La ministre de la culture,

Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L. 211-1 et R. 211-29 à R. 211-35 ;

Vu l'arrêté du 08 avril 2025 portant nomination des membres de la commission de classification des œuvres cinématographiques,

ARRÊTE

Article 1er

M. Pierre Alix est nommé, pour la durée du mandat restant à courir, membre titulaire de la commission de classification des œuvres cinématographiques, au titre du collège du jeune public en tant que membre choisi parmi les jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, désigné sur proposition du ministre chargé de la famille, en remplacement de M. Adrien Robert, démissionnaire.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 02 février 2026

La ministre de la culture,

Pour la ministre et par délégation :
Le président du Centre national du cinéma et de l'image animée

Gaëtan BRUEL

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général délégué
Olivier HENRARD